



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 7

Réunion restreinte du 10 novembre 2022 réalisée par voie électronique.

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Critérium Vétérans à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

Coupe Vétérans à 11

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

DECISIONS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920240 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 1 / ES JANVAL 1 du 4 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline lors de sa réunion du 13 octobre, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 21 octobre 2022.

La commission :



- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'ES JANVALAISE 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC BIVILLE LA BIGNARDE 1 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920584 AS PTT ROUEN 1 / AS GOURNAY EN BRAY 2 du 4 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 10 octobre, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 24 octobre 2022. La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'AS GOURNAY EN BRAY 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS PTT ROUEN 1 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922157 FC OFFRANVILLE 3 / FC CRIQUIERS 1 du 4 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale d'Appel lors de sa réunion du 25 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 28 octobre 2022. La commission :

- Donne match à rejouer à une date qui sera fixée par la commission lors de sa prochaine réunion.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24923986 US ENVERMEU 3 / US GREGES 3 du 4 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 10 octobre, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 24 octobre 2022. La commission :

- Dit de prendre en compte la décision de notre commission publiée sur l'annexe au PV de la CDCMS du 27 septembre 2022, mis en ligne sous footclubs le 28 septembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929817 AS DE MONTIVILLIERS 41 / FC LIA OCTEVILLE 41 du 4 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 10 octobre, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 24 octobre 2022. La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'AS MONTIVILLIERS 41 sur le score de 0 but à 10 sans en faire bénéficier le FC LIA OCTEVILLE 41 qui doit prendre en compte la décision de notre commission publiée sur l'annexe au PV de la CDCMS du 27 septembre 2022, mis en ligne sous footclubs le 28 septembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927415 AC RENAULT CLEON 41 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 du 11 septembre 2022.

Malgré plusieurs relances, le club de AC RENAULT CLEON ne nous a pas fait parvenir la feuille d'arbitrage, ni la composition de son équipe. Le club du FC BONSECOURS SAINT LEGER nous a transmis sa composition d'équipe. La commission, jugeant en 1^{er} ressort :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'AC RENAULT CLEON 41 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 70€ à l'AC RENAULT CLEON pour absence de la feuille d'arbitrage après réclamation.



Match n° 24927419 SC PETIT COURONNE 41 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 du 18 septembre 2022.
Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, lors de sa réunion du 13 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 18 octobre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24919901 US DOUDEVILLE 1 / ES DU MONT GAILLARD 2 du 18 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 10 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 24 octobre 2022. La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922304 ROUEN AC 2 / ASC JIYAN KURDISTAN 2 du 25 septembre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 10 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 24 octobre 2022. La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24926101 RC NORMAND 3 / FC MANNEVILLE LA GOUPIL 2 du 2 octobre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 24 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 2 novembre 2022. La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, au FC MANNEVILLE LA GOUPIL 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le RC NORMAND 3 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24920968 US HERICOURT EN CAUX 1 / CANY FC 3 du 9 octobre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 24 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 2 novembre 2022. La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24922686 CA HARFLEUR BEAULIEU 1 / ES DU MONT GAILLARD 3

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 24 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 2 novembre 2022. La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920773 AL DEVILLE MAROMME 3 / AMS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 du 16 octobre 2022.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et



Contentieux lors de sa réunion du 24 octobre, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 2 novembre 2022. La commission :

- Considérant que le club de AMS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 a fait appel de cette décision, le dossier reste placé en instance d'homologation.

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

RENCONTRES DU 16 OCTOBRE 2022

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918687 FUSC BOISGUILLAUME 2 / AS BUCHY 1

La feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à FUSC BOISGUILLAUME.

Match n° 24918688 AS ST PIERRE VARENCEVILLE 1 / R KURDISTAN ASCJ 1

Match reporté à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24919913 OH TREFILERIE NEIGES 2 / US LILLEBONNE 2

La feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à OH TREFILERIE NEIGES.

Match n° 24919916 LE HAVRE FC 2012 (1) / SS GOURNAY 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à SS GOURNAY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920088 FC VENTOIS 1 / US LONDINIÈRES 1

Réserve technique déposée par le FC VENTOIS, confirmée.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920606 CO CLEON 2 / O DARNETAL 2

La rencontre est reportée au dimanche 30 Octobre.

Match n° 24920602 FC DE LA VARENNE 1 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2



Une amende de 10€ (2 X 5€) est infligée au FC DE LA VARENNE pour une licence manquante (arbitre assistant et délégué)

Match n° 24920605 AS GOURNAY EN BRAY 2 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2
Réserves d'avant du FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY, non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920774 FC LE TRAIT-DUCLAIR 2 / FC ST JULIEN PT QUEVILLY 2
La rencontre est reportée au dimanche 30 Octobre

Match n° 24920773 AL DEVILLE MAROMME 3 / AMS LA BOUILLE MOULINEAUX 1
Réserves d'avant match de l' AMS LA BOUILLE MOULINEAUX, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation. **(voir la rubrique décisions)**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence de dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME .

Match n° 24920770 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / US SAINT JEAN-FRESQUIENNES 1
Une amende de 5 € est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24920973 US VATTEVILLE-BROTONNE 1 / F BOUCLE DE SEINE 1
Feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à l'US VATTEVILLE BROTONNE.

Match n° 24920976 CANY FC 3 / AS FAUVILLE EN CAUX 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au CANY FC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921908 US EPOUVILLE 1 / LE HAVRE F C 2012 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE F C 2012.

Match n° 24921909 ES INTERC ST ANTOINE 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au HAVRE CAUCRIAUVILLE.

Match n° 24921906 USF FECAMP 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au FC GRUCHET LE VALASSE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24921287 EU FC 2 / ES JANVALAISE 2



Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de l'EU FC.

Match n° 24921285 RC ETALONDES 1 / FC BAILY EN RIVIERE 1
La rencontre est reportée au 20 Novembre 2022

Match n° 24921288 US LONDINIÈRES 2 / US NORMANDE 76 1
La rencontre est reportée au 20 Novembre 2022

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921401 FC BARENTINOIS 2 / FC TOTES 2

Une amende de 5€ est infligée au club de FC BARENTINOIS pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24921402 AJ CAULLE BOSC HARD 2 / CA LONGUEVILLAIS 2
La rencontre est reportée au 30 Octobre 2022

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24921510 F BOUCLE DE SEINE 2 / CANTELEU FC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de CANTELEU FC.

Match n° 24921507 US PRESQU'ILE 1 / AS SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 2
La rencontre est reportée au 20 Novembre 2022.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921620 SAINT AUBIN FC 2 / AC BRAY EST FORGES 2

La rencontre est reportée au 20 Novembre 2022.

Match n° 24921618 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1 / MONT SAINT AIGNAN FC 3

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (délégué)

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Une amende de 5€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24922688 AS SAINT ADRESSE BUT 2 / RC NORMAND 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS SAINT ADRESSE BUT pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922178 FC CRIQUIERS 1 / LA FAC 1

Une amende de 5€ est infligée au club de FC CRIQUIERS pour une licence manquante (arbitre assistant).



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922309 SAINT JEAN DE FRESQUIENNES 2 / YERVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de YERVILLE FC

Match n°24922310 CO CLEON 3 / ROUEN AC 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922870 SS GOURNAY 3 / FC BREaute BRETEVILLE 2

Une amende de 5€ est infligée au club de SOLIDARITE S GOURNAY pour une licence manquante (Délégué).

Match n° 24922874 ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 1 / US YEBLERONNAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US YEBLERON

Match n° 24922875 TANCARVILLE AC 1 / CA HARFLEUR BEAULIEU 2

Une amende de 5€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24922873 ES DU MONT GAILLARD 4 / RC HAVRAIS 3

Une amende de 5€ est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923686 FC GRUGNY 1 / US SENNEVILLAISE 1

Une amende de 5 € est infligée au club du FC GRUGNY pour une licence manquante (arbitre assistant).

La feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à FC GRUGNY.

Match n° 24923689 US SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 / FC ANNEVILLE 1

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG de la LFN)

Une amende de 61 euros est infligée au club du FC ANNEVILLE (annexe 5 dispositions financières de la LFN), ce club étant en 4^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929379 US ST MARTIN DU VIVIER 1 / US GRAMMONT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à US ST MARTIN DU VIVIER.

Match n° 24929380 A ROUENNAISE DE FOOT 1 / AC LONDAISE 2

Une amende de 5 € est infligée au club d'AC LONDAISE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24929381 AM DE MALAUNAY 3 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Une amende de 5 € est infligée au club d'AM DE MALAUNAY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Une amende de 5 € est infligée au club d'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE pour une licence manquante (arbitre assistant).



Match n° 24929382 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 2

Une amende de 5 € est infligée au club du FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923871 ROLLEVILLE FC 1 / LE HAVRE FC 2012 (3)

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG de la LFN)

Une amende de 61 euros est infligée au club de ROLLEVILLE FC (annexe 5 dispositions financières de la LFN) ce club étant en 3^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage.

Une amende de 5 € est infligée au club du HAVRE FC 2012 pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24924004 FC LA VARENNE 3 / US ENVERMEU 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 24924005 FC BIVILLE LA BAINARDE 1 / AS CANTON D'ARGUEIL 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24924135 FC BARENTIN 3 / TOUFFREVILLE FC 1

Une amende de 10 € (5€ X 2) est infligée au club du FC BARENTIN pour deux licences manquantes (arbitre central et délégué).

Match n° 24924138 YERVILLE FC 3 / FC DU NORD OUEST 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à YERVILLE FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924273 ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1 / FC THOUBERVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à AMS AMFREVILLE LA MIVOIE.

Une amende de 5€ est infligée au club de AMS AMFREVILLE LA MIVOIE pour une licence manquante (délégué).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924404 ESI SAINT ANTOINE 2 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ESI SAINT ANTOINE.

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG de la LFN)

Une amende de 61 euros est infligée au club de l'AS PETIVILLE (annexe 5 dispositions financières de la LFN) ce club étant en 3^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage.

Match n° 24924407 US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / ASC TOUSSAINT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US SAINT MACLOU LA BRIERE.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 24924848 US LUNERAY 4 / FC SOMMERY 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 24924849 US NESLE HODENG 1 / FC OFFRANVILLE 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24931767 US HERICOURT EN CAUX 2 / FC FREVILLE BOUVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à US HERICOURT EN CAUX.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24930725 AS PETIVILLE 2 / FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24926110 ES DU MONT GAILLARD 5 / CA HARFLEUR BEAULIEU 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à CA HARFLEUR BEAULIEU

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927428 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE.

Match n° 24927429 CMS OISSEL 41 / AC RENAULT CLEON 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CMS OISSEL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939542 AL TOURVILLE LA RIVIERE 41 / CAUDEBEC SAINT PIERRE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AL TOURVILLE LA RIVIERE.

Match n° 24939544 US GRAMMONT 41 / CO CLEON 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US GRAMMONT.

Match n° 24939546 CA CHEMINOTS STEPHAN 41 / A ROUENNAISE 41



La rencontre est reportée au 30 octobre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927847 AS BUCHY 41 / FC BARENTINOIS 41

La rencontre est reportée au 18 décembre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24927981 STADE SOTTEVILLAIS CC 41 / FC ESP FOOTBALL

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placée en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 24930080 LE HAVRE FC 2012 41 / US SAINT THOMAS 41

La rencontre est reportée au 30 octobre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

RAS

RENCONTRES DU 23 OCTOBRE 2022

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920262 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 1 / FC OFFRANVILLE 2



Problème de FMI, la composition des équipes (joueurs, encadrants et dirigeants) étant parvenu au DFSM, la commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920612 F.C DE LA VARENNE 1 / GCO BIHOREL 2

Une amende de 5 € est infligée au FC DE LA VARENNE pour une licence manquante (arbitre assistant)

Une amende de 5 € est infligée au FC DE LA VARENNE pour une licence manquante (délégué)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920780 YVETOT AC 3 / GRAND QUEVILLY FC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au GRAND QUEVILLY FC.

Match n° 24920783 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / US DES VALLEES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au STADE GRAND QUEVILLY.

Une amende de 5 € est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24920979 US HERICOURT EN CAUX 1 / AS OURVILLE EN CAUX 2

Match arrêté à la 65ème minute suite à un violent orage.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis en instance d'homologation.

Match n° 24920980 AS FAUVILLE EN CAUX 2 / FC BREUTE BRETTEVILLE 1

Match arrêté à la 70ème minute suite à un violent orage.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis en instance d'homologation.

Match n° 24920980 CAUX FC 1 / GRPT SPORTIF ST AUBIN ST VIGOR 1

Match arrêté à la 75ème minute suite à un violent orage.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921913 OLYMPIA'CAUX 3 / US EPOUVILLE 2

Une amende de 5 € est infligée à l' OLYMPIA'CAUX pour une licence manquante (arbitre assistant)

Match n° 24921914 AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC 2 / AS ANGERVILLE L'ORCHER 1

Une amende de 5 € est infligée à l' AS ANGERVILLE L'ORCHER pour une licence manquante (arbitre assistant)

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à l' AS ANGERVILLE L'ORCHER.

Match n° 24921915 CS GRAVENCHON 2 / ES INTERC ST ANTOINE 1

Envoi hors délai de la feuille d'arbitrage, une amende de 20€ est infligée au CS GRAVENCHON.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A



RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921408 AS OUVILLAISE 2 / AJ CAULLE BOSC HARD 2

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de l'AS OUVILLAISE.

Match n° 24921405 AM DE MALAUNAY 2 / FC BARENTINOIS 2

Une amende de 5€ est infligée au club de FC BARENTIN pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24921513 AS FAUVILLAISE 3 / F LA BOUCLE DE SEINE 2

Rencontre arrêtée à la 58ème minute de jeu sur le score de 1 à 1.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921626 ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1 / SAINT AUBIN FC 2

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (délégué).

Une amende de 5€ est infligée au club de l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24921625 REUNIONNAIS FC 1 / AC BRAY EST FORGES 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AC BRAY EST FORGES.

Match n° 24921622 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / STADE SOTTEVILLAIS CC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC.

Une amende de 5€ est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24922693 RC HAVRAIS 2 / RC NORMAND 1

Droit d'évocation du RC NORMAND

Le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922182 LA FAC 1 / FC OFFRANVILLAIS 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de LA FAC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 24922315 ROUEN AC 2 / FC LIMESY 2

Une amende de 5€ est infligée au club de FC LIMESY pour une licence manquante (arbitre assistant).



Match n° 24922316 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / CO CLEON 3

Une amende de 5€ est infligée au club de CO CLEON pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24922317 AS PTT ROUEN 2 / ASCJ KURDISTAN 2

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS PTT ROUEN pour une licence manquante (délégué).

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de l'AS PTT ROUEN.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922881 SS GOURNAY 3 / TANCARVILLE AC 1

Une amende de 5€ est infligée au club de SS GOURNAY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Une amende de 5€ est infligée au club de TANCARVILLE AC pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24922877 RC HAVRAIS 3 / JS SAINT LEONARD 76 1

Une amende de 5€ est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (arbitre assistant).

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de RC HAVRAIS.

Match n° 24922876 US SAINT THOMAS 1 / CA HARFLEUR BEAULIEU 2

Une amende de 5€ est infligée au club de CA HARFLEUR BEAULIEU pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24922880 FC BREAUTE BRETTEVILLE 2 / USF FECAMP 3

Une amende de 5€ est infligée au club de FC BREAUTE BRETTEVILLE pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923691 FC LE TRAIT DUCLAIR / FC GRUGNY 1

Une amende de 5 € est infligée au club du FC GRUGNY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24923694 ST RIQUIER GASEG 1 / FC ANNEVILLE 1

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG de la LFN)

Une amende de 61 euros est infligée au club du FC ANNEVILLE (annexe 5 dispositions financières de la LFN), ce club étant en 4^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929384 AS LONDAISE 2 / ST MARTIN VIVIER OM 1

Une amende de 5 € est infligée au club de l'AS LONDAISE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24929385 US GRAMMONT 2 / AM DE MALAUNAY 3

Une amende de 5 € est infligée au club d'US GRAMMONT pour une licence manquante (délégué).

Une amende de 5 € est infligée au club d'AM DE MALAUNAY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24929386 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / FC BOOS 1



Une amende de 5 € est infligée au club d'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE pour une licence manquante (délégué).

Match n° 24929388 A ROUENNAISE DE FOOT 1 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 2

Une amende de 5 € est infligée au club du FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match arrêté à la 65^{ème} minute de jeu par l'arbitre officiel de la rencontre sur le score de 1 à 1.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923876 RC HAVRAIS 4 / US SAINT THOMAS 2

Droit d'évocation de l'US SAINT THOMAS

Le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Match n° 24923879 LE HAVRE FC 2012 3 / US DES FALAISES 2

Une amende de 5 € est infligée au club de LE HAVRE FC 2012 pour une licence manquante (arbitre assistant).

Une amende de 5 € est infligée au club d'US DES FALAISES pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24923880 ESM GONFREVILLE 3 / ROLLEVILLE FC 1

La feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à ESM GONFREVILLE.

Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG de la LFN)

Une amende de 61 euros est infligée au club de ROLLEVILLE FC (annexe 5 dispositions financières de la LFN), ce club étant en 3^{ème} année d'infraction au statut régional de l'arbitrage.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24924009 AS CANTON D'ARGUEIL 3 / FC VARENNE 3

Feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à l'AS CANTON D'ARGUEIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24924141 FC SAINT CLAIRAIS 1 / US PRESQU'ÎLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC SAINT CLAIRAIS.

Match n° 24924143 TOUFFREVILLE FC 1 / YERVILLE FC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à TOUFFREVILLE FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924277 FC THOUBERVILLE 1 / A ROUENNAISE DE FOOT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à A ROUENNAISE DE FOOT.

Match n° 24924278 APH ROUVRAY 1 / ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à APH ROUVRAY.



Match n° 24924280 US HOUPEVILLE 1 / ISNEAUVILLE FC 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 24924281 SC PETIT COURONNE 1 / AS PTT ROUEN 3

Feuille de match papier insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à AS PTT ROUEN.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924412 AS PETIVILLE 1 / US SAINT MACLOU LA BRIERE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS PETIVILLE.

Match n° 24924413 FC MANNEVILLE LA GOUPIL 1 / ESI SAINT ANTOINE 2

Une amende de 5€ est infligée au club du FC MANNEVILLE LA GOUPIL pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24924614 AS MARE AU CLERC 1 / AS DE MONTIVILLIERS 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS MARE AU CLERC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24925750 ISNEAUVILLE FC 2 / FC BOOS

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à FC BOOS.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24926114 CA HARFLEUR BEAULIEU 3 / FC MANNEVILLE LA GOUPIL 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au CA HARFLEUR BEAULIEU.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au FC MANNEVILLE LA GOUPIL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927434 US QUEVILLY RM 41 / FC ROUEN 1899 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US QUEVILLY RM.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939548 CO CLEON 41 / AS LONDAISE 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de CO CLEON, la rencontre est reportée remise au 18 décembre 2022.

Match n° 24939549 AS LA BOUILLE MOULINAUX 41 / US GRAMMONT 41

Match arrêté à la 85^{ème} minute de jeu.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Match n° 24939550 CAUDEBEC SAINT PIERRE 41 / MONT SAINT AIGNAN FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à CAUDEBEC SAINT PIERRE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927851 FC BARENTINNOIS 41 / US CAILLY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BARENTINNOIS.

Match n° 224927852 US SAINT MARTIN OSMONVILLE 41 / AS BUCHY 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'US SAINT MARTIN OSMONVILLE 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré l'US SAINT MARTIN OSMONVILLE 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'AS BUCHY 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'US SAINT MARTIN OSMONVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24927628 FC BOOS 41 / ELBEUF EFMR 276 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BOOS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929840 LE HAVRE AC 41 / RC PORT DU HAVRE 41

Forfait déclaré du HAVRE AC 41. La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu par forfait au HAVRE AC 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le RC PORT DU HAVRE 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ au HAVRE AC.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 24930080 GRPT SAINT AUBIN VIGOR 41 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 41

La rencontre est reportée au 30 octobre 2022.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

RAS

Le Président de la Commission

M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission

M. Jean Luc TIRET